

Réf: Dossier 275980

Avis de constitution

SOCIETE « JINBAT »

Siège Abidjan, BINGERVILLE PALMERAIE QUARTIER
DJOBISSANDRET 2 NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE
ARIMATE, Lot 131, Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/11/2023 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, et enregistrés au CEPICI le mercredi 15/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JINBAT »

Objet : -Vente de matériaux de construction et divers;
-Construction de bâtiments.

Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, BINGERVILLE PALMERAIE QUARTIER
DJOBISSANDRET 2 NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE
ARIMATE, Lot 131, Ilot 18

Dirigeant(s) Mme AL ZAIBAK JINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01184 du 13/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07456/GTCA/RC/2024 du 13/03/2024

